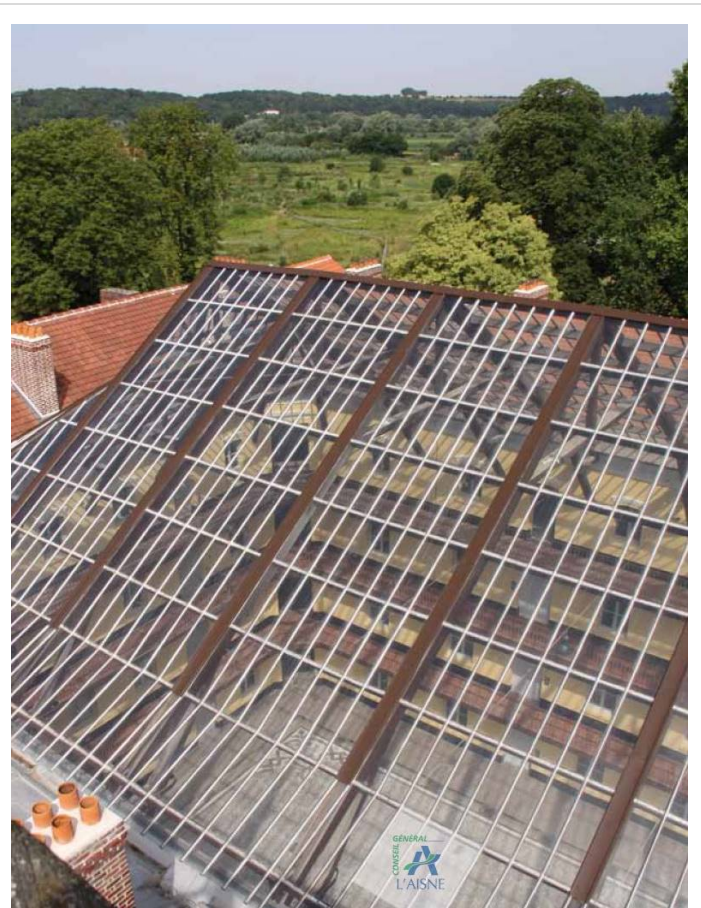


ECM-0027

Le Familistère de Guise (Aisne), un palais social. Panorama illustré d'une utopie



Nature	Article du Journal Libération – Numéro spécial édité
Titre	Le Familistère de Guise (Aisne). Un palais social. Panorama illustré d'une utopie
Auteurs	Publication collective / Direction : Damien Becquart , Frédéric Panni
Date de publication	Septembre 2010
Nombre de pages	84
Pays	France
Editeur	Libération / Département de l'Aisne
Lien internet	https://www.universite-populaire-aubenas.fr
Lieu de consultation ou mode d'accès	

Note argumentaire de la contribution

Habiter c'est aussi travailler. Mais l'histoire du Familistère de Guise, et plus généralement des expérimentations socialistes, nous rappellent que travailler ce doit être aussi habiter.

Godin privilégie l'association et n'hésite pas à mettre ses idées en pratique avec les hommes (et les femmes - autre anticipation de Godin et non des moindres) avec lesquels il bâtit, bien au-delà du travail, une véritable société coopérative.

Sorte de génie précurseur qui anticipe sur bien des points, Godin est un personnage hors du commun mais c'est avant tout un praticien, c'est-à-dire un individu qui crée, agit, construit. En ce sens il préfigure l'un des profils types recherchés de notre projet européen qui consiste à montrer que « faire pour apprendre » et « apprendre pour faire » sont des temps forts indissociables dans une expérimentation.

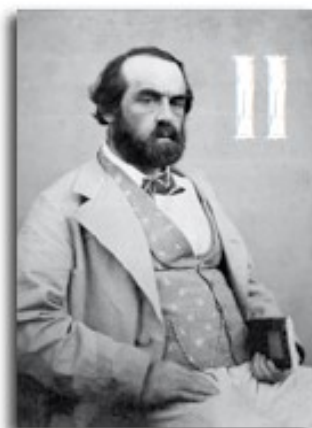
De la même façon Godin croit en la possibilité des individus de changer leur environnement, de le maîtriser et de se l'approprier. C'est une des finalités des projets d'habitat participatif.

Abécédaire

1867 - 1925 - 1968 - DIX NEUVIEME SIECLE - 2010 - ASSOCIATION - CITE OUVRIERE - COOPERATEUR - DIALOGUE SOCIAL - ENTREPRENEUR - EXPERIMENTATIONS SOCIALISTES - FABRICATION - FAMILISTERE - FONDATEUR - FOURIERISME - **FRANCE** - GENIE - GREVE - GUISE INDUSTRIE - LABORATOIRE - MACHINE A HABITER - PALAIS SOCIAL - PATRON - PHALANSTERE - PROCESSUS - RICHESSE - UTOPIE

I MODERNITÉ 1

p. 4-6 Le Familistère au goût du jour



GODIN PORTRAIT(S)

- p. 8-9 Le siècle de Godin, chronologie
- p. 10-11 Patron et entrepreneur socialiste, deux fers, un même feu
- p. 12-14 Solutions Godin
- p. 15 Le bon génie
- p. 16-17 L'Association sans Godin
- p. 18 1929 : la grève des "cent sous"



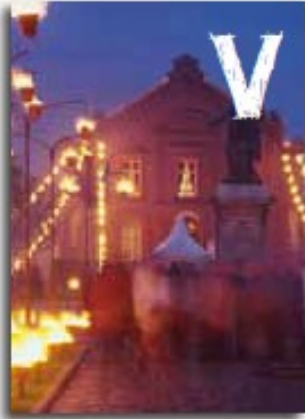
INDUSTRIE

- p. 20-21 Une entreprise heureuse en industrie
- p. 22-23 Le processus de fabrication
- p. 24-28 Petit catalogue de la production industrielle



UNE ARCHITECTURE SANS ARCHITECTE

- p. 30-31 Le XIX^e, un siècle habité par la question du logement
 - p. 32 Phalanstère, Familistère, cités ouvrières
 - p. 33 Mulhouse *versus* Familistère en 1867
- p. 34-35 Construire le palais du travail
 - Architecture unitaire
- p. 36-37 Théâtre, écoles, crèches, buanderie-piscine...
"Les équivalents de la richesse"
- p. 38-40 Une machine à habiter ensemble



VOYAGE EN UTOPIE

- p. 42-43 **Fourier, le fouriérisme et le fouriérisme appliqué**
- p. 44-45 **Les fabriques de l'utopie : principales expérimentations socialistes au XIX^e siècle**
- p. 46-47 **Le Far West des fouriéristes**
- p. 48-49 **Le Familistère, laboratoire de la réforme sociale**
- p. 50-51 **Les visiteurs du Palais**
- p. 52-53 **"On n'était pas des champions, on était les champions du Familistère"**
- p. 54-55 **Visages du Familistère**
- p. 56-57 **1968 : la fonte... des rêves**
- p. 58 **Palais social, aile droite**



UNE UTOPIE VUE PAR...

- p. 60-61 **Un architecte, Michel Cantal-Dupart**
"Godin, le retour"
- p. 62 **Un philosophe, Michel Onfray**
"Eloge de la pratique utopique"
- p. 63 **Un économiste, Denis Clerc**
"Une réalité bien vivante"
- p. 64-65 **Un coopérateur, Jean-François Draperi**
"Etre coopérateur aujourd'hui au regard de l'expérimentation familistérienne"
- p. 66 **Un illustrateur, David François**



MODERNITÉ 2

- p. 68-69 **"Utopia ?... ça marchera jamais !"**
- p. 70-71 **Utopia réalisé**
- p. 72-75 **Promenade passée, présente et future au Familistère**
- p. 76-79 **Habiter, travailler, s'associer : correspondances**
- p. 80 **Dans la bibliothèque**

p. 3 de couv. **Le Familistère de Guise, infos pratiques**

Extraits

Lumière équitable

La lumière naturelle est un équivalent de la richesse que le Palais social doit dispenser abondamment à tous ses habitants. Les appartements bénéficient d'une double exposition. Toutes les pièces prennent le jour par une large fenêtre ouverte au milieu du mur de façade. Les fenêtres côté cour ont une hauteur d'allège très basse pour échapper autant que possible à l'ombre portée des coursives. Les fenêtres du côté extérieur touchent presque au plafond pour chercher l'éclairage maximal. Les hauteurs de plafond et la taille des fenêtres augmentent à mesure que l'on descend dans les niveaux d'habitation pour une répartition équitable de la lumière.

Maçonnerie polychrome

Une polychromie originale des joints de la maçonnerie de brique donne aux façades un éclat singulier. La chaux est teinte en rouge et en noir pour souligner les encadrements de baies et accentuer le relief des pilastres. Elle est alternativement teinte en rouge et laissée blanche pour former un motif sur les parties planes. Les surfaces se couvrent ainsi d'une résille de petites croix qui égayent les imposantes élévations de briques. Standardisation L'ampleur du chantier permet des économies d'échelle, grâce notamment à un effort de standardisation du second œuvre. Du rez-de-chaussée au 2^e étage, les ouvrants des fenêtres et des portes sur cour sont de même taille. Seule la variation de la hauteur de l'imposte vitrée permet l'ajustement aux différentes hauteurs de plafond. Les 153 placards exécutés pour meubler les logements de tous les niveaux ont des dimensions identiques. Leur hauteur de 2,60 m correspond à la hauteur de plafond des appartements du 3^e étage, moins élevée qu'aux étages inférieurs.

L'Association coopérative

Godin tempête contre la législation sur la transmission héréditaire de la propriété qui gêne la constitution de l'Association du Capital et du Travail au Familistère. Il a expérimenté en 1877 la participation aux bénéfices et instauré, dès 1860, un système de prévoyance, il se consacre désormais à son projet d'association intégrale. Celui-ci prévoit le transfert progressif de l'ensemble du capital de la Société, usine, Palais Social et ses annexes, propriété de Godin, aux ouvriers. La coopérative constituée ayant la charge de la direction de l'industrie et la gestion de l'ensemble des biens et services communs du Familistère : écoles, nourricerie, théâtre, buanderie-piscine, magasins coopératifs, système de mutuelles de santé et de retraite, vie culturelle. Opposée au Familistère, la première épouse de Godin, Esther Lemaire, mère d'Emile, multiplie les accusations contre son mari et les procédures pour le faire échouer. Le procès en séparation et la liquidation de la communauté de biens des époux met longtemps en péril le projet du Familistère. Godin se heurte par ailleurs au scepticisme du personnel. Un patron qui consent à associer les ouvriers à la direction de son affaire et qui leur remet des titres de participation qui les feront bientôt collectivement détenteurs de l'ensemble du capital mobilier, immobilier et foncier de l'entreprise, c'est incompréhensible, voire suspect. Pas dans les schémas de pensée d'une "population illettrée, habitant la campagne, accoutumée à son travail de tous les jours", comme l'a rapporté par la suite Godin : "on venait dire à ces gens-là que je voulais abuser d'eux, les condamner à un esclavage, que mes promesses n'étaient que mensonge [...] L'incertitude et l'aveuglement s'étaient si bien emparés des esprits que lors de la première répartition, avant la constitution de la société, quand j'offris plus de 100 000 francs en participation aux travailleurs, à l'un 200 francs, à l'autre 300 francs, la plupart d'entre eux refusèrent !" (3) L'Association coopérative du Capital et du Travail est finalement officiellement constituée le 13 août 1880.



**"Coopér'actif - habiter ensemble, autrement demain"
Projet Erasmus+ 2018-1-FR01-KA201-048236**

*"Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable
de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues."*